

9/3/2010

×  
IDÉES

LES ECHOS MARDI 9 MARS 2010

LE POINT DE VUE D'ANDRÉ BABEAU

## Introuvable politique industrielle

En 1987, sous un président socialiste, Michel Crozier notait que, dans notre pays, les illusions de la planification avaient heureusement disparu. Pourtant, à Marignane, c'est bien un « plan » de soutien à l'industrie française qui a été présenté par Nicolas Sarkozy. L'horizon quinquennal, cher jadis au planificateur, a même fait sa réapparition et les objectifs énoncés n'auraient peut-être pas été désavoués par les anciennes commissions de l'industrie du Commissariat général du plan : augmentation de la production industrielle de 25 % d'ici à 2015, rééquilibrage de la balance commerciale du secteur, enfin, pérennisation de l'emploi. Il n'est jusqu'à la création, pour chaque filière, d'une instance de réflexion stratégique qui ne

### Le plan quinquennal de Nicolas Sarkozy pour l'industrie française est ambitieux sur les objectifs, beaucoup moins sur les moyens.

rappelle les groupes sectoriels fonctionnant encore rue de Martignac dans la seconde moitié des années 1970.

S'agit-il alors, à l'occasion de la « grande dépression » des années 2008 et 2009, d'un retour en fanfare de la planification à la française ? La désindustrialisation de la France n'est pourtant pas récente puisque la part de l'industrie dans la valeur ajoutée de notre pays a perdu 10 points de pourcentage entre 1980 et 2007, passant de 24 % du total à 14 %, un recul trop rapide. Il s'agit donc plutôt d'une ancienne faiblesse dont la crise récente a révélé l'importance, non seulement dans le domaine de l'emploi, mais aussi dans le durable déséquilibre de notre commerce extérieur. Alors, foin des débats idéologiques, nous n'allons pas barguigner si, à la place d'une rupture d'inspiration néolibérale, on nous propose une politique industrielle efficace capable d'élever à l'avenir le potentiel de croissance de notre économie.

L'important est bien sûr, comme toujours, l'efficacité réelle des interventions prévues. Pour en revenir à lui, Michel Crozier soulignait le caractère « introuvable » de la politique industrielle des années 1980. Celle des années 2010 l'est-elle réellement moins ?

Un premier sujet d'inquiétude est cet engagement pris sur les « fins » (les objectifs) et beaucoup moins sur les « moyens » susceptibles d'y conduire. Même si une promesse faite sur des objectifs est évidemment, en termes de communication, plus frappante qu'un engagement sur les mesures à mettre en œuvre, il s'agit là, au mieux, d'un pari très risqué. En 2007, la prise de position sur la « croissance du pouvoir d'achat » avait déjà montré que

c'était de mauvaise méthode de s'engager sur un objectif qui ne relève pas des variables de commande. Il en est de même, en ce qui concerne le contenu de la politique industrielle mentionné à l'issue des états généraux. Le réalisme d'une telle politique doit avant tout être jugé sur ses moyens.

Dans ce domaine, l'annonce de mesures envisagées jusqu'à présent ne suffit pas à emporter la conviction. Le choix des secteurs à soutenir paraît certes pertinent : chimie, production de logiciels, agroalimentaire, électronique ; mais il s'ajoute à la liste des secteurs déjà aidés, automobile, aéronautique et biotechnologie. Qui trop embrasse mal étire, le nombre de points d'application de cette nouvelle politique industrielle ne risque-t-il pas d'en réduire beaucoup l'efficacité ?

Le second domaine d'intervention mentionné est celui d'une « réforme en profondeur » de la fiscalité et de la réglementa-

tion de l'épargne en vue d'encourager le financement des fonds propres des entreprises. Il est vrai qu'en cette matière, au cours des années récentes, on a beaucoup « bricolé », avec souvent aucune autre idée directrice que de faire rentrer l'argent plus tôt dans les caisses de l'Etat ou de soutenir conjoncturellement la consommation. Mais, puisque, en 2010, l'ajustement de notre système de retraites est à l'ordre du jour, il est clair qu'une « réforme en profondeur » de notre fiscalité de l'épargne dépasse de beaucoup le problème pourtant important du financement en fonds propres de nos entreprises industrielles - un problème d'ailleurs déjà bien perçu par René Monory dès 1978. Il serait donc dommage que cette réforme, malgré les obstacles multiples auxquels elle se heurtera, débouchât sur la seule création d'un « livret-industrie ».

Enfin est mentionnée, dans les « moyens » de notre politique industrielle, la « prime de relocalisation » de 200 millions d'euros financés par le grand emprunt et là, entre effets d'aubaine et adonations du commissaire européen chargé de la Concurrence - et sans même parler des véritables intérêts du consommateur français -, on souhaite bien du courage aux rédacteurs du projet. Nonobstant naturellement le fait - bien documenté - que les entreprises qui créent des emplois à l'étranger sont aussi celles qui en créent en France.

Au cours de la dernière décennie, la relative faiblesse industrielle de notre pays s'est accentuée. Il est à coup sûr grandement temps de tenter d'y porter remède. Il y faudra des objectifs resserrés et des moyens mieux ajustés, compatibles, d'une part, avec nos engagements européens, d'autre part, avec la poursuite des autres réformes dont notre pays ne pourra pas faire l'économie.

André Babeau est professeur émérite à l'université de Paris-Dauphine.